L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 OCTOBRE 1890.

PETITES ANNONCES

ECOLE de jour et du soir de Charles Caron, 117 rue Orléans Anglais. Français, cours commerciaux; leçons d'anglais pour français.
5 oct—1m

MME E. Bercon, modiste de premier ordre a transféré son salon au No 211 de la rue du Canal, au premier. 30 sept—2m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN bon jardinier (fleurs et légumes) demande un emploi. S'adresser à Charles F. Toulouse et Bonne résidence. 3 oct—7t

ON DEMANDE.

ON demande une domestique mariée de bonnes références pour faire la cuisine et le ménage d'une seule personne, 44 rue Bourbon. 7 oct—3t

ON demande : Des cigarières, des hommes connaissant bien le métier peuvent s'adresser 52 rue Chartres. 5 oct—3t

ON demande un homme actif comprenant le français et l'anglais. Adresser "Instance" à l'Abeille.
4 oct—7t

UNE apprentie couturière, Orléans 49.
30 sept—7t

A VENDRE.

A LOUER.—Vaste et splendide terrain situé 126 pieds de profondeur, avec bancs, pouvant servir de chantier de bois ou de charbon. Le lot de terre est situé dans un endroit très convenable, rue Derbigny, près Quartier, à un ilet de l'Esplanade. Il en sera donné possession immédiatement s'il y a besoin. S'adresser à Paul E. Théard, 54 Camp, ou au No 124 rue du Quartier. 4 oct—10f

MAGNIFIQUES Vaches laitières (Créoles). S'adresser, H. Maloney, 378 Magazine. 7 sept—1m

A LOUER.

MAISON réparée à neuf, au coin des rues St Pierre et Kerlerec, $30 par mois.
Magasin et résidence au coin de rue Toulouse et Chartres, $30 par mois.
Magasin et résidence No 184 1/2, attenant au précédent $45 par mois.
S'adresser à H Gally, 177 Common Street, ou Aug. Renard, 50 Carondelet. 30 sept—7t

A LOUER ou à vendre, Résidence 60 Avenue Esplanade. S'adresser Traders Bank.
4 sept—12t

NOS 2 et 9 Magasins Bourse—Nord Pedro, entre le Bazaar et le marché aux légumes. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin—12t

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hubert Rolling vs Roger Cogan.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 13,994.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon retrayde, le 25e rue Royale, entre Conti et St Louis, dans la Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 8me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison et un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A.D. ARTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 sept—3c—3 oct.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Vve Marie Silva.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,053.—Division E.—Attendu que John F. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour civile de District susdite et susdivisée, à l'effet d'être autorisé à vendre les biens immeubles de la succession de feu Mme Veuve Marie Silva, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils ont ou peuvent avoir à faire valoir contre ladite demande, sinon il sera fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4 oct—4 9 12 Greffier.

Succession de David M. Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 31,053.—Division E. Avis est par le présent donné aux ordonnances de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Hart, syndic de la succession et exécuteur testamentaire de feu John F. Winter, exécuteur testamentaire de feu Mme Sarah Winter, née Hardy, exécutrice testamentaire de feu John F. Ward, exécuteur testamentaire de feu Mme Sarah Ward, née Hardy, exécutrice testamentaire de cette succession ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 sept—27—oct 2 5 Greffier.

Succession de Alice Mack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,706—Division E. Avis est par le présent donné aux ordonnances de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sarah Mack, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 sept—27—oct 2 5 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hubert Rolling vs Roger Cogan.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 13,994.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon retrayde, le 25e rue Royale, entre Conti et St Louis, dans la Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 8me jour d'octobre 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison et un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A.D. ARTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 sept—3c—3 oct.

Guillaume Bugsy vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30 598—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le rapport final présenté par Guillaume Bugsy, syndic provisoire et syndic de ces créanciers dans cette affaire, ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
5 oct—6 10 14 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 95 156. Succession de Dame Virginie Ordre sur la pétition pour l'émotion d'un syndic.—Qu'une réunion des créanciers de la succession de Dame Virginie Labarre, épouse de feu John J. Ward, notaire, MARDI, 4e jour de novembre 1890, à 10 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de cette succession et sur la nomination d'un syndic définitif.
Cette réunion devant être convoquée et tenue dans la paroisse et le forum ci-après les délais légaux et les avis requis par la loi.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1890.
Signé, H. E. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
WM. R. J. SCOTT, Député Greffier.
6 oct—4 29—nov 4

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 OCTOBRE—CLASSE No 337
Tirage de 6 heures P. M.

38	30	27	73	19	69	13
58	13	28	67	7		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, certifiés exacts, en font un public et journalier témoignage, sous la surveillance de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre contre-signature.
Ce 8 octobre 1890.—4 heures P. M.
J. A. BOURSEAU.
W. H. PINCKARD.
Commissionnaires.

Les places de nos tirages quotidiens pour l'année qui va en tant toujours toutes remplies.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Encouragée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires mensuels et les grands tirages à nombres simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et combinés ainsi en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Recommandée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous soussignés, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons les fac-similés de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jubal A. Early
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

H. W. WALMSLEY, Pres. 1st Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres., State Nat. Bank.
E. HANNEMAN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres., Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 OCT. 1890.

GROS LOT:
$300,000
100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000	est $300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500	est $50,000
100 Lots de	$300	30,000
100 Lots de	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100	est $99,900
999 Lots de	$100	99,900
2,134 Lots se montant à		$1,054,800

PRIX DU BILLET :

Entier, Vingt Dollars; Demi, $10; Quart, $5 00; Dixième, $2 00; Vingtième, $1 00.

IMPORTANT.

Moyen prompt et sûr d'acheter un billet, S'adresser à l'agent de la localité ou l'on est.

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

Comment envoyer l'argent.

Envoyer l'argent par l'Express à nos frais.

Adresser : M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lou.

Donner l'adresse en plein et faites la signature visible.

La Compagnie ayant passé des lois établissant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour l'expédition aux correspondants qui ne peuvent envoyer les billets. Après le tirage, la liste officielle des lots gagnants peut être obtenue des agents de l'Express par les porteurs de billets.

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui en vertu d'un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, demeurera en vigueur entre et contre tout CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.

IL N'Y A PAS DE LOTERIE LIBRE. FAVORABLE A CETTE CONSTITUTION.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

John H. Wilbourding vs Mathias Hambrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,975.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans la Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans l'Ilet No 336, dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Dorgenois, Broad, Toulouse et la Promenade Carondelet et désigné comme No 15, mesurant soixante dix pieds, quatre pouces en une ligne de face à la rue Dorgenois, trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la Promenade Carondelet, trente et un pieds, huit pouces et cinq lignes en face à la rue Toulouse et soixante douze pieds cinq pouces sur la ligne après la rue Broad, tous plus ou moins d'après un plan de J. F. Braun, voyer daté le 13 janvier 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 sept—26—oct 7 14 21 28—nov 1

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Margaret Vaughan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 1 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an sur billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal de la rue Gravier, et tous les droits, passages, privilèges, etc., y appartenant ou appurtenant, le dit terrain étant connu comme étant le terrain désigné par le No 28 du carré d'Ilet No 21 borné par les rues Claiborne, Palmyre, Derbigny et Gravier, mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt huit pieds six pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an sur billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 1 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 2 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 3 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 4 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 5 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 6 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Margaret Vaughan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 7 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Margaret Vaughan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 8 de la Square No 80, ayant front sur la rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, et mesurant trente pieds de face sur la rue Bourbon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Citizens Bank of Louisiana vs Mme John C. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,861—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Charles Quatrième, Marais, Soniat et Josephine, mesurant trente pieds de face sur la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant en espèces, ou payement en billets portant huit pour cent d'intérêt par an sur billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions que garantie seront faites.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8 15 22 29—oct 6 11

Succession de Bernard Brink et al.

Elisabeth Wessing, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,951.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Joseph Wessing et mari, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, connus sous les Nos 27 et 28 dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Basin, Toulouse et St Pierre ; les dits lots mesurant comme suit : Le No 28 mesure vingt pieds de face à la rue Remparts, un pied de profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 4, 6 et 29 ; et le No 27 mesure vingt pieds de face à la rue Basin sur une profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 5, 17 et 29, conformément à un plan d'épous aux bureaux de la Cour des Aliénations, livres 116 folio 343.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le balance en trois ans avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les cautions de garantie voulues, etc.

1° Appel aux lots de comptes ouverts, etc., d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,811.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 9 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 10 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 11 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 12 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 13 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 14 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 15 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 16 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 17 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 18 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 19 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 20 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 21 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Troisième District de cette ville, et désigné sur le plan officiel de la Ville comme étant le lot No 22 de la Square No 80, ayant front sur la rue Derbigny, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et